

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	SCHLEICHER-PHILIPPE
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	HERAKLES - Société Anonyme du groupe SAFRAN
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse :	N° Rue Site Le Haillan- rue de Touban - Les Cinq Chemins
	Commune LE HAILLAN
	Code postal 33185
Nature des activités :	Conception, production des tuyères des moteurs à propergol solide d'Ariane 5, ensembles propulsifs de la force de dissuasion française, matériaux composites thermostructuraux pour des applications dans l'aéronautique, le stratégique et le spatial et également dans le freinage et le traitement thermique.
Qualification :	Président Directeur Général de Herakles

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Cortège d'oiseaux surtout "forestiers" et Ecureuil roux	0,5 ha de boisement sous emprises - site de reproduction possible pour espèces suivantes contactées sur et en bordure du site : Accenteur mouchet, Buse variable, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobe-mouche gris, Grimpereau des jardins, Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Milan noir, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Roitelet triple-bandeau, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Rougequeue à front blanc, Sittelle torchepot.
B2 Cortège d'espèces de reptiles de "milieux ouverts et semi-ouverts" : Lézard des murailles (Podarcis muralis), Couleuvre verte et jaune (Hierophis viridiflavus)	Lisières et boisement clair, caniveau bétonné sous emprises hébergeant ces espèces
B3 Cortège d'amphibiens "forestiers" : Triton palmé (Lissotriton helveticus), Grenouille agile (Rana dalmatina)	200 m de fossé servant localement à la reproduction ; 5000 m² de boisement habitat d'hibernation potentiel
B4 Grand Capricorne (Cerambyx cerdo)	Un arbre à élaguer menaçant de tomber (conservation de la chandelle)
B5 Chauves-souris forestières de petite taille	Un arbre à élaguer menaçant de tomber dont les branches hautes montrent des écorces décoller susceptibles d'abriter un gîte arboricole pour de petites espèces

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Safran projette de déménager ses activités sur les Composites à Matrice Céramique (CMC) vers de nouvelles installations au sein de l'emprise actuelle de son site du Haillan mais dans une zone distincte des activités qui seront transférées à d'Airbus Safran Launcher. Les activités R&T sur les CMC constitueront alors un nouvel établissement. La zone retenue est située dans la partie Ouest du site industriel du Haillan. Les aménagements prévus comprennent un bâtiment, de près de 12000m², qui accueillera entre 100 et 200 personnes et qui abritera des ateliers d'élaboration et de caractérisation des matériaux composites, en plus d'un parking et d'utilités comprenant entre autres des matières premières

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : **0,5 ha de boisements feuillus dont exotique, 0,6 ha de prairies humides; 1,5 ha de pelouses sèches; prairies mésophiles et friches**

Altération Préciser : **perturbation des continuités et réduction des surfaces (fragmentation des habitats)**

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale (BTS, DUT, université, ...) Préciser : **Bac+2 minimum en sciences de la nature**

Formation continue en biologie animale d'études Préciser : **Naturaliste associatif ou bureau**

Autre formation Préciser : **personnes ayant déjà suivi des chantiers intégrant la prise en compte des milieux naturels**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **hiver, printemps 2016**
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **AQUITAINE**

Départements : **GIRONDE**

Cantons : **SAINT MEDARD EN JALLES**

Communes : **LE HAILLAN**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : **sanctuarisation de zones humides avec espèces protégées, reboisement compensatoire, création de mares**

reboisement compensatoire (0,5 ha), protection de boisement mûre (1 ha)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Évitement de zone de Fadet des Laïches, fossés, arbres à Grand Capricorne, arbres-gîtes potentiels pour chiroptères.

Réduction des emprises sur boisements, fossés et dépressions servant à la reproduction d'amphibiens

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

suivis de chantier et de mise en œuvre des mesures par un

écologue

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Le Haillan**

le **11/12/2015**

Votre signature 